

2
Documens des archives de la chambre des comptes de Navarre (1196-1384), publiés par JEAN-AUGUSTE BRUTAILS, archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre.— Paris, Emile Bouillon, 1890. In-8 de xxxvi-194 pages.

Chargé, en 1883, par le conseil de l'Ecole des Hautes-Etudes, d'examiner les archives de la Navarre, M. J.-A. Brutails, sa mission accomplie, a réuni sous la forme durable du livre les résultats les plus importans de ses recherches. C'est à Pampelune, dans deux vastes salles du palais de la députation, qu'il a, pendant de longs mois, poursuivi ses études. Comme il le fait justement remarquer, une exploration de ce genre était incontestablement utile pour notre propre histoire. Les rapports de l'ancien royaume de Navarre avec la France ont été, en effet, plus intimes que ne le sont, en général, les relations d'un peuple avec les peuples voisins : non seulement une portion de notre territoire a fait partie de ce royaume jusqu'au commencement du seizième siècle, mais encore, au treizième siècle et au début du quatorzième, quand notre Thibaut de Champagne eut succédé à Sanche le Fort sur le trône de Pampelune, et surtout lorsque Philippe le Bel épousa l'héritière de ce trône, la Navarre devint presque une province française, et à chaque instant de son histoire on retrouve les noms de ceux de nos compatriotes que la confiance des souverains plaçait à la tête de l'administration.

On sait quelle part Charles le Mauvais prit, quelques années plus tard, à la lutte contre Charles V, et quel contingent ses sujets fournirent aux armées qui désolèrent notre pays. C'est précisément à ces deux siècles de l'histoire navarraise que se rattachaient les documens publiés en cette première partie d'un ouvrage que l'auteur poursuivra sans doute plus tard. Ces documens, au nombre de 202, sont pour la plupart en langue latine ou espagnole; quelques-uns seulement sont en vieux français. M. Brutails a dû nécessairement faire un choix parmi les actes innombrables soumis à son étude; il s'est borné à reproduire intégralement, ou à analyser substantiellement les chartes les plus curieuses en prenant soin de ne rien laisser passer de ce qui intéressait notre histoire. Il a joint à son travail des notes contenant d'utiles renseignemens sur tous les personnages nommés dans les chartes, et rédigé deux chapitres fort instructifs sur l'organisation financière et sur les institutions militaires du royaume de Navarre.